

### Signature de la promesse de vente des terrains du parking silo à Nice Méridia dans l'Éco-Vallée

2<sup>ème</sup> programme structurant de la technopole urbaine

Jeudi 4 décembre 2014



En présence de **Christian Tordo**, Président du Conseil d'Administration de l'EPA Éco-Vallée plaine du Var et de **Caroline Sattler**, Architecte Agence VBI, **Pascal Gauthier**, Directeur général de l'EPA Éco-Vallée plaine

du Var et **Philippe Baudry**, Président Directeur Général du Groupe Artea ont signé la promesse de vente des terrains du parking silo à Nice Méridia dans l'Éco-Vallée. Le projet de parking silo est situé en

continuité de l'immeuble The Crown dont la 1<sup>ère</sup> pierre a été posée en octobre dernier.

Deuxième programme structurant de la ZAC Méridia, il est destiné à couvrir en grande partie les besoins en stationnement des futurs utilisateurs de The Crown, mais aussi des autres programmes du quartier.

Desservi par l'avenue Simone Veil, le parking sera composé de 6 niveaux de stationnement pour véhicules et deux roues, dont un en sous-sol, et offrira près de 450 places. Il sera animé en rez-de-chaussée par 600 m<sup>2</sup> environ de locaux dédiés aux commerces et aux services.

Sa volumétrie, sa colorimétrie, sa mise en lumière et son enveloppe faite d'une tenture métallique et de panneaux photovoltaïques en feront un équipement et un élément signal de la ZAC Méridia.

### Des ambitions environnementales fortes, une conception novatrice

Le programme s'inscrit dans le respect des prescriptions environnementales établies par le Cadre de Référence pour la Qualité Environnementale de l'aménagement et de la construction (CRQE) de l'EPA. La toiture du bâtiment a été conçue

comme une cinquième façade et constitue le point de départ de son architecture. En effet, une grande ombrière de panneaux photovoltaïques orientés au sud coiffera le dernier niveau. La production électrique des panneaux

servira aux besoins en énergie du bâtiment d'une part et à l'alimentation des bornes de rechargement des véhicules électriques du parc de stationnement (36 emplacements réservés).

## Des détails architecturaux conçus pour le confort des utilisateurs

Depuis l'intérieur du parking, une certaine transparence et les vues vers l'extérieur seront conservées. Au rez-de-chaussée, un socle vitré viendra habiller une grande partie du pourtour du bâtiment,

offrant ainsi une visibilité aux activités commerciales et de services et à l'entrée piétonne du parking. En partie haute, la tenture métallique assurera un rôle de protection solaire.

Un ouvrage de rétention situé en sous-sol permettra de récupérer les eaux de pluie. Le parking silo est réalisé et financé par le promoteur ARTEA qui en a confié la conception à l'agence VBI.

## A propos du Groupe Artea, créateur d'écosystèmes environnementaux

Depuis 2006 la société s'est spécialisée dans la conception et la réalisation d'immeubles environnementaux. Elle développe aujourd'hui exclusivement des immeubles BBC et à énergie positive le plus souvent. Pour ce faire, ARTEA utilise différentes techniques : isolation thermique, puits canadiens, géothermie, panneaux solaires, récupération des eaux de pluie, etc.

Le positionnement environnemental constitue la marque de fabrique d'ARTEA, en proposant des charges limitées et garanties qui permettent de bonifier le loyer et de financer le surcoût des équipements énergétiques. Seul un promoteur-investisseur peut proposer aisément une telle démarche qui suppose d'être présent sur l'ensemble de la chaîne des métiers

de l'immobilier en regroupant à la fois la construction, le financement, la gestion et l'exploitation. En effet, aujourd'hui grâce à ses filiales, ARTEA propose des solutions dans les différents métiers de l'immobilier créant ainsi une ligne de métier lui permettant de développer une véritable chaîne de création de valeur dans tous les métiers où elle intervient.

## A propos de l'EPA Éco-Vallée plaine du Var

En 2008, l'État a conféré le statut d'Opération d'Intérêt National (OIN) aux 10 000 hectares de la plaine du Var, localisés au cœur des Alpes Maritimes. L'Établissement Public d'Aménagement Éco-Vallée plaine du Var a pour mission de donner corps sur le terrain au projet Éco-Vallée en tenant le rôle d'aménageur, de développeur et d'ensemblier sur le périmètre de l'OIN. Véritable levier économique, l'Éco-Vallée a pour ambition de proposer un nouveau modèle de développement et d'urbanisme fondé sur l'éco-exemplarité.

### La plaine du Var aujourd'hui

- 15 communes
- 10 000 ha
- 120 000 habitants
- 10 120 entreprises
- 60 000 emplois

[www.ecovallee-plaineduvar.fr](http://www.ecovallee-plaineduvar.fr)

### L'Éco-Vallée demain

- 450 ha mutables déjà largement urbanisés et artificialisés
- Entre 30 000 et 50 000 nouveaux emplois
- 2,5 milliards d'investissements publics et privés entre 2011 et 2025 (75 % privés)

## CONTACTS PRESSE :

**EPA Éco-Vallée**  
Isabelle Carassic  
Tél. 06 03 89 61 20  
[i.carassic@saatchiduke-lyon.com](mailto:i.carassic@saatchiduke-lyon.com)

**Métropole Nice Côte d'Azur**  
Elodie Ching  
Tél. 06 83 97 62 18  
[elodie.ching@nicecotedazur.org](mailto:elodie.ching@nicecotedazur.org)

